



No de résolution
ou annotation

6 juin 2022

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, lundi le 6 juin 2022 à 20h, à laquelle sont présents : Mme Sonia Roberge, M. Steve Roy, M. Michel Blondin, M. Éric Pariseau, Mme Sylvie Turcotte, Mme Cathy Bishop; formant quorum sous la présidence du maire, M. Serge Tremblay.

M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de greffier d'assemblée.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour proposée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022
3. Dépôt : Prix hommage bénévolat-Québec et lecture des recommandations du conseil jeunesse
4. Adoptions et paiement des comptes à partir des listes déposées
5. Rapport des élus et période de questions
6. Rapport du comité des ressources humaines
7. Avis de motion du règlement 428 modifiant les règlements 246 et 341 relativement à l'utilisation de l'eau potable
8. Avis de motion du règlement 429 modifiant le règlement de zonage concernant les abris tempo
9. Résolution : Acquisition d'un logiciel pour les permis et l'urbanisme et demande de financement auprès du Fonds Région et Ruralité, volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale
10. Résolution : Entérinement des dépenses auprès d'un fournisseur
11. Résolution : Délégation des responsabilités de l'accès à l'information
12. Résolution : Demande de financement au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2022-2024
13. Résolution : Demande d'autorisation C.P.T.A.Q. de madame Suzanne Fortier (24, rang Saint-Philippe)
14. Résolution : Entretien des plates-bandes
15. Résolution : Vente de chaises, lumières de rue, mini-pot, barrières et imprimante plus cartouches
16. Résolution : Adoption de la charte de protection de l'enfance
17. Résolution : Congrès de l'association des directeurs généraux du Québec
18. Varia
19. Correspondance diverse
20. Période de question
21. Levée de l'assemblée

PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC ET LECTURE DES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL JEUNESSE

Mme Camila Montoya reçoit le prix hommage bénévolat-québec pour sa générosité et son dévouement envers notre communauté. Elle s'y implique notamment par sa participation au conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska, à la bibliothèque, comme aide-monitrice au camp de jour de même qu'au sein de l'organisation d'événements du comité récréatifs tels que le Noël des enfants; le carnaval et la fête nationale. Camilla a également participé au Programme jeunes entrepreneurs en offrant divers services à la communauté. Il s'agit d'une jeune fille très impliquée qui fait une grande différence dans la communauté et nous sommes choyés de pouvoir compter sur son aide précieuse.

Mme Camila Montoya fait par ailleurs la lecture des recommandations du conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska :



No de résolution
ou annotation

Volet persévérance scolaire **Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham**

Inviter des personnes ou des organismes afin de discuter de la persévérance scolaire avec les jeunes;

Bonifier la sélection de livres pour adolescents des bibliothèques municipales, notamment en ajoutant les livres de la collection « Tabou »;

Offrir un présent symbolique (ex. : crayon) pour encourager les jeunes lors des Journées de la persévérance scolaire;

Organiser dans les écoles des activités pour que les jeunes apprennent à mieux se connaître.

Volet dynamisme des milieux

Tenir une activité annuelle qui contribuerait à l'émergence de nouveaux projets entre les citoyens et les organismes des municipalités;

Tenir des journées découvertes sur le territoire pour les jeunes afin de favoriser le sentiment d'appartenance au territoire;

Organiser des tournois entre les municipalités en utilisant les infrastructures ou les événements en place.

Volet santé mentale

Offrir à l'école ou dans les municipalités des activités anti-stress ou réaliser une journée thématique comprenant des ateliers et des conférences;

Créer un livre ou des publicités fait par les jeunes sur le thème de la santé mentale;

Offrir les formations Premier Secours Psychologique, Sentinelles et Être Mieux... ensemble! aux citoyens des municipalités de la MRC d'Arthabaska;

Poursuivre la promotion des services disponibles dans la MRC d'Arthabaska par différents moyens dont des capsules vidéo.

Volet immigration

Créer des activités ou des moments de réseautage avec les jeunes issus de familles immigrantes afin de faciliter leur intégration dans notre communauté.



No de résolution
ou annotation

ADOPTION Procès-Verbaux de la Municipalité de LISTES DÉPOSÉES Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

1 juin 2022

Liste des paiements émis (du 2022-05-02 au 2022-06-30)

Détaillé par N° fournisseur

Poste Banque: 54-112-00-000

N° fourn.	Nom	N° Déboursé	N° chèque	Lot	Date	Description	Montant
3	HYDRO QUEBEC						
		202200186 (I)	629		2022-05-12	Éclairage public	231,55 \$
		202200202 (I)	636		2022-05-26	Hydro garage	304,89 \$
		202200203 (I)	637		2022-05-26	Hydro centre communautaire	950,64 \$
		202200204 (I)	638		2022-05-26	Hydro caserne	366,08 \$
		202200205 (I)	639		2022-05-26	Hydro Bureaux municipaux	283,63 \$
		202200206 (I)	640		2022-05-26	Hydro aqueduc	462,41 \$
							2 599,20 \$
4	SOGETEL						
		202200185 (I)	628		2022-05-12	Téléphone centre communautaire	61,11 \$
		202200221 (I)	654		2022-05-26	Internet et téléphone bureaux	793,04 \$
							854,15 \$
5	POSTES CANADA						
		202200187 (I)	630		2022-05-12	Poste courrier de quartier	133,85 \$
							133,85 \$
7	TÉLÉBEC						
		202200207 (I)	641		2022-05-26	Telephone aqueduc	97,79 \$
							97,79 \$
13	ROGERS						
		202200226 (I)	657		2022-05-26	Cell voirie	75,26 \$
							75,26 \$
16	ÉNERGIES SONIC INC						
		202200219 (I)	652		2022-05-26	Diesel 06/04/2022	1 746,98 \$
		202200220 (I)	653		2022-05-26	Diesel 20/04/2022	1 939,43 \$
							3 686,41 \$
19	COOP NOTRE-DAME-DE-HAM						
		202200232 (A)			2022-05-31	Kiosque vente de garage	20,00 \$
							20,00 \$
21	EUROFINS ENVIRONEX						
		202200214 (I)	650		2022-05-26	Analyses d'eau	73,58 \$
							73,58 \$
32	JU HOULE						
		202200216 (A)			2022-05-26	Pièces	616,16 \$

Usager: ecp

Page 1 sur 8



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

1 juin 2022

Liste des paiements émis (du 2022-05-02 au 2022-06-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn.	Nom	N° Déboursé	N° chèque	Lot	Date	Description	Montant
		202200224 (A)			2022-05-26	Pièce	25,94 \$
							642,10 \$
33	PLANAGE D'ASPHALTE EXPERT						
		202200217 (A)			2022-05-26	Balayage des rues	2 483,46 \$
							2 483,46 \$
37	CENTRE RP						
		202200233 (A)			2022-05-31	Barre strobo aimenté Del	175,90 \$
							175,90 \$
44	VIVACO						
		202200199 (A)			2022-05-25	Asphalte	55,65 \$
							55,65 \$
46	ALAIN RENÉ						
		202200227 (I)	658		2022-05-26	Surveillance réseau	560,51 \$
							560,51 \$
47	SIGNALISATION LÉVIS INC.						
		202200215 (A)			2022-05-26	poteau et transport	290,62 \$
							290,62 \$
48	BIONEST						
		202200208 (I)	642		2022-05-26	Entretien (37 ch. Bouchard/16 principale/49	911,97 \$
							911,97 \$
49	EXCAVATIONS MARQUIS TARDIF I						
		202200194 (A)			2022-05-25	2 avril : pelle + 10 roue + gravier	1 457,88 \$
		202200195 (A)			2022-05-25	11-21 avril : location 10 roues et gravier	1 006,03 \$
		202200196 (A)			2022-05-25	25-26 avril : location niveleuse	2 227,65 \$
							4 691,56 \$
74	GENEVIÈVE BOUTIN						
		202200179 (I)	623		2022-05-12	Dîner consultation MADA (sbv. Rec	172,13 \$
							172,13 \$
75	MARIO ST-CYR						
		202200190 (I)	632		2022-05-12	Location pick-up mai	450,00 \$
							450,00 \$
76	GESTERRA						
		202200218 (I)	651		2022-05-26	Collectes GMR	1 043,36 \$
		202200225 (I)	656		2022-05-26	Collecte GMR	3 727,87 \$

Usager: ecp

Page 2 sur 8



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de
~~NOTRE-DAME-DE-HAM~~
Notre-Dame-de-Ham

1 juin 2022

Liste des paiements émis (du 2022-05-02 au 2022-06-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn.	Nom	N° Déboursé	N° chèque	Lot	Date	Description	Montant
		202200228 (I)	659		2022-05-26	Traitement GMR	2 355,50 \$
							7 126,73 \$
78	TECHNI-CONSULTANT INC.						
		202200222 (I)	655		2022-05-26	Mise à niveau usine d'eau potable	1 796,38 \$
		202200223 (A)			2022-05-26	Accompagnement annuel	1 695,88 \$
							3 492,26 \$
117	Yves Cournoyer						
		202200182 (I)	625		2022-05-12	4 boites papiers	78,14 \$
							78,14 \$
131	Sentiers Équestres aux Milles Colline						
		202200212 (I)	648		2022-05-26	Dons et commandites	1 000,00 \$
							1 000,00 \$
136	Pêche Nicolet						
		202200209 (I)	645		2022-05-26	Subvention	2 000,00 \$
							2 000,00 \$
139	Pierre Gauthier						
		202200184 (I)	627		2022-05-12	Purge réseau eau potable	87,50 \$
							87,50 \$
140	Linde Canada Inc						
		202200198 (I)	634		2022-05-25	Bail 1 an musique	159,34 \$
							159,34 \$
141	Karine Villeneuve						
		202200183 (I)	626		2022-05-12	Ménage avril + remboursement 7,50 matière	235,56 \$
							235,56 \$
171	Danny Groleau						
		202200197 (A)			2022-05-25	Entretien terrains publiques et infrastructure	157,50 \$
							157,50 \$
192	Entreprise S. Picard inc.						
		202200231 (I)	662		2022-05-26	Lumière patinoire	746,07 \$
							746,07 \$
198	Cartouches à rabais						
		202200178 (I)			2022-05-12	Encre noir DG (carte crédit)	133,36 \$
							133,36 \$

Usager: ecp

Page 3 sur 8



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

1 juin 2022

Liste des paiements émis (du 2022-05-02 au 2022-06-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn.	Nom	N° Déboursé	N° chèque	Lot	Date	Description	Montant
199	OPEC						
		202200180 (I)	624		2022-05-12	Batterie portable biblio + windows (nouveau)	202,00 \$
							202,00 \$
201	Serge Fortier EPCC						
		202200189 (I)	631		2022-05-12	Animation atelier jardins	402,41 \$
		202200193 (I)	633		2022-05-12	Livres biblio (atelier jardins)	46,10 \$
							448,51 \$
202	DHC Avocats						
		202200200 (I)	635		2022-05-25	Forfait téléphonique 1er avril 2022 au 31 ma	459,90 \$
		202200201 (A)			2022-05-25	Service professionnels avril dossier louise c	572,58 \$
							1 032,48 \$
203	Cuisine collective Bois-Francis						
		202200210 (I)	646		2022-05-26	Don et commandite	100,00 \$
							100,00 \$
204	Orivage						
		202200211 (I)	647		2022-05-26	Commandite et dons	100,00 \$
							100,00 \$
205	Sabrina Hudon						
		202200213 (I)	649		2022-05-26	Dons et commandites	20,00 \$
							20,00 \$
206	Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwi						
		202200229 (I)	660		2022-05-26	Formation nouveaux élus	1 327,55 \$
		202200230 (I)	661		2022-05-26	Formation éthique et déontologie	1 137,43 \$
							2 464,98 \$
207	SUCCESSION LOUISE HUDON						
		202200234 (A)			2022-06-09	Remboursement au crédit, Client: 1087 03 1	84,15 \$
							84,15 \$
208	CÔTÉ JULIEN						
		202200235 (A)			2022-06-01	Remboursement au crédit, Client: 0886 90 4	225,17 \$
							225,17 \$
209	DESHARNAIS RÉGINALD						
		202200236 (A)			2022-06-01	Remboursement au crédit, Client: 1085 84 3	558,68 \$
							558,68 \$

Usager: ecp

Page 4 sur 8

NOTRE-DAME-DE-HAM

1 juin 2022

Liste des paiements émis (du 2022-05-02 au 2022-06-30)

Détaillé par N° fournisseur

Total des paiements émis avec le poste 54-112-00-000	38 426,57 \$
Total des paiements émis	38 426,57 \$
Total des paiements émis par type de paiement	
Total des chèques	38 426,57 \$
Total des dépôts direct	0,00 \$
	38 426,57 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de
NOTRE-DAME-DE-HAM
Notre-Dame-de-Ham

1 juin 2022

Total des paies émises (du 2022-05-02 au 2022-06-30)

Dépôt direct et chèque

Dépôt direct:	0,00 \$
Chèque:	14 284,05 \$
Total:	<u>14 284,05 \$</u>

NOTRE-DAME-DE-HAM

1 juin 2022

Chèques à autoriser

No fourn.	Nom	No chèque	Date	Description	Montant	Autorisation
1	INFOTECH	202200191	2022-04-28	consultation 25/3/2022	827,82 \$	<input type="checkbox"/>
49	EXCAVATIONS MARQUIS TARDIF INC	202200194	2022-05-25	2 avril : pelle + 10 roue + gravier	1 457,88 \$	<input type="checkbox"/>
49	EXCAVATIONS MARQUIS TARDIF INC	202200195	2022-05-25	11-21 avril : location 10 roues et g	1 006,03 \$	<input type="checkbox"/>
49	EXCAVATIONS MARQUIS TARDIF INC	202200196	2022-05-25	25-26 avril : location niveleuse	2 227,65 \$	<input type="checkbox"/>
171	Danny Groleau	202200197	2022-05-25	Entretien terrains publiques et infr	157,50 \$	<input type="checkbox"/>
44	VIVACO	202200199	2022-05-25	Asphalte	55,65 \$	<input type="checkbox"/>
202	DHC Avocats	202200201	2022-05-25	Service professionnels avril dossi	572,58 \$	<input type="checkbox"/>
47	SIGNALISATION LÉVIS INC.	202200215	2022-05-26	poteau et transport	290,62 \$	<input type="checkbox"/>
32	JU HOULE	202200216	2022-05-26	Pièces	616,16 \$	<input type="checkbox"/>
33	PLANAGE D'ASPHALTE EXPERT	202200217	2022-05-26	Balayage des rues	2 483,46 \$	<input type="checkbox"/>
78	TECHNI-CONSULTANT INC.	202200223	2022-05-26	Accompagnement annuel	1 695,88 \$	<input type="checkbox"/>
32	JU HOULE	202200224	2022-05-26	Pièce	25,94 \$	<input type="checkbox"/>
19	COOP NOTRE-DAME-DE-HAM	202200232	2022-05-31	Kiosque vente de garage	20,00 \$	<input type="checkbox"/>
37	CENTRE RP	202200233	2022-05-31	Barre strobo alimenté Del	175,90 \$	<input type="checkbox"/>
207	MARC BARNABÉ	202200234	2022-06-09	Remboursement au crédit, Client:	84,15 \$	<input type="checkbox"/>
208	CÔTÉ JULIEN	202200235	2022-06-01	Remboursement au crédit, Client:	225,17 \$	<input type="checkbox"/>
209	DESHARNAIS RÉGINALD	202200236	2022-06-01	Remboursement au crédit, Client:	558,68 \$	<input type="checkbox"/>

Total des montants à autoriser 12 481,07 \$

Total des montants autorisés

NOTRE-DAME-DE-HAM

2 juin 2022

Liste des encaissements par mode de paiement (du 1 mai 2022 au 30 juin 2022)

Date	Période	N° écriture	N° chèque	N° lot	N° client	N° dépôt	Nom du client	Mode	Montant
TOTAL CHÈQUE :									47 036,13 \$
TOTAL ARGENT :									1 346,50 \$
SOUS TOTAL :									48 382,63 \$
TOTAL S.I.P.C. :									0,00 \$
TOTAL INTERAC :									70,00 \$
TOTAL MASTERCARD :									0,00 \$
TOTAL VISA :									0,00 \$
TOTAL PAIEMENT TDI :									0,00 \$
TOTAL RETRAIT DIRECT :									0,00 \$
SOUS TOTAL :									70,00 \$
TOTAL :									48 452,63 \$

*Cette liste des encaissements ne prend pas en compte les dépôts directs depuis le dernier conseil municipal. Le montant total actuellement dans le compte de banque s'élève à 234 928,37\$

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, et adopté à l'unanimité d'autoriser la dépense et le paiement des comptes, pour un total de 52 710,62\$, incluant les salaires des employés, à partir de la liste fournie par le greffier-trésorier.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de RAPPORT DES ELUS ET PÉRIODE DE QUESTIONS Notre-Dame-de-Ham

Mme Cathy Bishop mentionne que le Comité famille a organisé une consultation axée sur les aînées et qu'une seconde axée sur les familles suivra, de même qu'une autre axée sur les jeunes cet été au camp de jour.

Mme Sylvie Turcotte mentionne que le Comité récréatif organise les activités habituelles durant l'été, financées entre autres par diverses subventions, ainsi qu'une subvention supplémentaire pour une rampe de skate amovible.

M. Steve Roy mentionne que le Comité de Développement a reçu une subvention pour l'aménagement d'un jardin nourrissez et la tenue de conférences sur le jardinage, ainsi qu'un financement pour la suite du plan d'action de la Municipalité amie des aînées.

Mme Sonia Roberge mentionne la Municipalité est nommée pour le prix distinction du Réseau Biblio, que la bibliothèque recevra de nouvelles étagères de même qu'un financement de la MRC pour l'achat de livres. Le projet de relocalisation de la bibliothèque est également enclenché.

Question du public portant sur les prévisions budgétaires et les dépenses actuelles, en lien avec les imprévus.

Question portant sur les changements de bureaux d'avocats.

Question portant sur le dossier Sogetel.

Question portant sur les déchets volumineux et la possibilité d'offrir un service de transport à l'écocentre, ou d'écocentre mobile, etc.

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité s'est rassemblé en présence de M. Serge Tremblay en tant qu'observateur invité afin de discuter des rôles et responsabilités de la direction générale et de la mairie, dans le but d'élucider des questionnements et désaccords à ce sujet. La réunion s'avéra constructive et mena à une entente en ce qui concerne le fonctionnement et les procédures à suivre entourant les rôles et responsabilités du politique et de l'administratif.

AVIS DE MOTION du projet de règlement 428 modifiant les règlements 246 et 341 relativement à l'utilisation de l'eau potable est donné par M. Éric Pariseau. L'objet du projet de règlement vise à se conformer aux obligations législatives découlant de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025.

AVIS DE MOTION du premier projet de règlement 429 modifiant le règlement de zonage concernant les abris tempo est donnée par M. Michel Blondin. L'objet du projet de règlement vise à repousser la date limite pour désinstaller les abris tempo et inclure une clause d'exception dans l'application du règlement.

RÉSOLUTION 2022-06-06-1 : ACQUISITION D'UN LOGICIEL POUR LES PERMIS ET L'URBANISMES, ET DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska et la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, désirent présenter un projet d'achat regroupé de logiciels et d'outils numériques pour la gestion des permis et des certificats sur nos territoires respectifs dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut se retirer avant la signature advenant un manque de concertation des autres municipalités sollicitées pour la formation de ce regroupement, ce qui affecterait le coût de participation;

CONSIDÉRANT QUE la subvention couvrira 70% des coûts du projets et que le 30% restant sera financé par le Fonds COVID-19 de la MRC d'Arthabaska pour les 5 premières années, ce qui signifie aucun coût pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le coût après 5 ans sera partagé entre les municipalités participants au programme, soit environ 545\$ par municipalité selon le nombre de participants projetés actuellement.

Il est proposé par M. Steve Roy, et adopté à l'unanimité que le Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à participer au projet d'achat regroupé de logiciels et d'outils numériques pour la gestion des permis, des certificats et de l'urbanisme. La Municipalité s'engage également à assumer une partie équitable des coûts après l'échéance du financement dans 5 ans. Le Conseil accepte par ailleurs que la MRC d'Arthabaska agisse à titre d'organisme responsable du projet, autorise le dépôt de projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. Enfin, M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier, est autorisé à signer tout document relatif à cette demande de financement.

RÉSOLUTION 2022-06-06-2 : ENTÉRINEMENT DES DÉPENSES AUPRÈS D'UN FOURNISSEUR

CONSIDÉRANT QUE la direction générale réaliser des paiements au fournisseur Danny Groleau depuis décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune résolution autorisant ces dépenses;

CONSIDÉRANT QUE le travailleur autonome Danny Groleau appui la Municipalité dans diverses tâches telles que le déneigement et l'entretien des terrains publics, de menus travaux de rénovation et des travaux de mécanique.

Il est proposé par Mme Sonia Roberge, et adopté à l'unanimité de recourir aux services du travailleur autonome Danny Groleau pour qu'il soit en position de support auprès de l'administration, afin de réaliser diverses tâches; telles que le déneigement et l'entretien des terrains publics, de menus travaux de rénovation et des travaux de mécanique. Le tout pour montant maximum de 2000\$ pour l'année 2022, au taux horaire de 15\$.

RÉSOLUTION 2022-06-06-3 : DÉLÉGATION DES POUVOIRS D'ACCÈS À L'INFORMATION DE LA MAIRIE VERS LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'accès à l'information impose à la Municipalité de nommer un responsable de l'accès à l'information;

CONSIDÉRANT QUE ce pouvoir peut être délégué par le maire.

Il est proposé par M. Éric Pariseau, et adopté à l'unanimité que M. Serge Tremblay délègue ses responsabilités d'accès à l'information à M. Emrick Couture-Picard à titre de directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de
RÉSOLUTION 2022-06-06-5 : DEMANDE D'AUTORISATION
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN
Notre-Dame-de-Ham **AUX MUNICIPALITÉS EN**
PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ 2022-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action émanant de sa politique de la sécurité et du bien-être collectif;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite mettre à jour le plan d'action de la politique en question;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2022-2024 vise à contrecarrer l'émergence ou l'aggravation de problèmes gravitant autour de la criminalité et la victimisation des personnes; les désordres et les incivilités; le sentiment de sécurité; l'appréciation des services à la population;

CONSIDÉRANT QUE la contribution annuelle du programme est fixée à 80% des dépenses annuelles admissibles du projet, jusqu'à concurrence de 75 000\$ pour les exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE la contribution monétaire de la Municipalité s'élèverait à près de 2 375\$, les autres contributions étant non-monétaire et de gestion;

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, et adopté à l'unanimité que la Municipalité soumette une demande de financement au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2022-2024 afin de terminer la mise en œuvre du plan d'action de sa politique de la sécurité et du bien-être collectif, ainsi que mettre à jour le plan d'action de la politique. La Municipalité s'engage par ailleurs à payer sa part des coûts, mandate Mme Geneviève Boutin comme responsable de la demande et autorise M. Emrick Couture-Picard à signer tous les documents nécessaires à la demande.

RÉSOLUTION 2022-06-06-5 : DEMANDE D'AUTORISATION
C.P.T.A.Q. DE MADAME SUZANNE FORTIER (24, RANG SAINT-
PHILIPPE)

CONSIDÉRANT QUE madame Suzanne Fortier et monsieur Alain Montembeault, ont déposés à la municipalité une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 28 mai 2022, afin de lotir et d'aliéner une partie du lot 6 206 781 du cadastre du Québec en sa faveur;

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 206 781 cadastre du Québec appartient à monsieur Michel Bergeron;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs souhaitent acquérir une partie du lot 6 206 781 cadastre du Québec d'environ 756,6 mètres carrés afin de l'annexer à leur propriété (lot 6 206 782 cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a analysé le détail des travaux selon les critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, à savoir :

N°	Critères	Justifications
1	Le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants	Le site visé est de classe 5 selon le site info-sols.ca Les lots avoisinants ont un potentiel agricole de classe 5 ou de classe 7.
2	Les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture	L'utilisation restera agricole.



No de résolution
ou annotation

No	Critères	Justifications
3	Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants	Non applicable
4	Contraintes et effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale	Non applicable
5	Disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou à réduire les contraintes sur l'agriculture	Le but de la demande est d'acquérir ce site en particulier. Faire l'exercice de trouver un autre site n'est pas une option.
6	Homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole	La communauté et les exploitations agricoles sont homogènes (grande culture, élevage et lot forestier)
7	Effets sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité locale et dans la région	Non applicable
8	Constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture	L'opération vise une superficie minimum de 0.0756 hectare.
9	Effets sur le développement et les conditions socio-économiques de la région	Non applicable
10	Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie	Non applicable

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale et au schéma d'aménagement de la MRC;

Il est proposé par M. Steve Roy, et adopté à l'unanimité que le Conseil appuie et autorise la demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. de madame Suzanne Fortier et Alain Montembeault pour le lotissement et l'aliénation d'une partie d'environ 756,6 m² du lot 6 206 781 cadastre du Québec pour les raisons précitées.

RÉSOLUTION 2022-06-06-6 : ENTRETIEN DES PLATES-BANDES

Il est proposé par M. Éric Pariseau, et adopté à majorité, Mme Sylvie Turcotte déclarant son conflit d'intérêt pécuniaire et se retirant du vote, d'octroyer le contrat d'entretien des plates-bandes au groupe des *Jeunes entrepreneurs*, projet piloté par le comité de développement, pour un montant total de 500\$ à l'été 2022.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité de
RÉSOLUTION 2022-06-06-8 : ADOPTION DE LA CHARTE DE
LUMIÈRES DE NOTRE-DAME-DE-BARRIÈRES ET IMPRIMANTE
PLUS CARTOUCHES D'ENCRE**

Il est proposé par M. Michel Blondin, et adopté à l'unanimité de mettre en vente les petites chaises de bois et les tables entreposée dans le garage, les anciennes lumières de rue, les équipements de mini-pot, les barrières de mini-pot, de même que l'ancienne imprimante au sous-sol et ses cartouches d'encre.

Le conseil mandate par ailleurs la direction générale pour décider des prix de vente.

**RÉSOLUTION 2022-06-06-8 : ADOPTION DE LA CHARTE DE
PROTECTION DE L'ENFANCE**

En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente Charte municipale pour la protection de l'enfant;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, et adopté à l'unanimité que la Municipalité adopte la Charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Favoriser la mise en place d'espaces de consultation accessibles et adaptés aux enfants de tous âges;
- Informers les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
- Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants;
- Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
- Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.



No de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION 2022-06-06-9 : CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'ADMQ qui se tiendra les 15, 16 et 17 juin représente une occasion d'assister à des colloques et formations, ainsi que de réseauter avec d'autres Municipalités et acteurs de la politique municipale;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 4.12 du contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier, « la Municipalité souhaite favoriser le développement professionnel du directeur général et greffier-trésorier en vue de lui permettre d'améliorer la qualité de son travail auprès des élus et de la population. Dans cette perspective, sur entente avec le conseil, il aura l'opportunité de suivre des cours de perfectionnement, d'assister à des sessions d'information et congrès spécialisés sans subir quelques pertes de traitement et d'ancienneté pour la durée de tels cours, conférences et congrès. De plus, il sera remboursé de tous les frais d'inscription et/ou de scolarité de même que les frais de transport, de gîte et de repas inhérents à de tels déplacements. »

CONSIDÉRANT QUE les coûts actuellement projetés se divisent ainsi : 539\$ plus taxes pour l'inscription, 454,82 \$ incluant taxes pour l'hébergement, 160 \$ incluant taxes pour le transport (350km).

Il est proposé par M. Éric Pariseau, et adopté à l'unanimité de permettre au directeur général et greffier-trésorier de participer au congrès sans perte de traitement, de rembourser les dépenses d'inscription; d'hébergement; de transport et de repas avec preuves de facturation.

**RÉSOLUTION 2022-06-06-10 : APPEL D'OFFRE SUR
INVITATION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET
DEVIS DE LA RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite agrandir et réaménager sa bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite rendre sa bibliothèque accessible pour les personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE le sous-sol du centre communautaire est disponible et que la Municipalité souhaite y relocaliser sa bibliothèque;

Il est proposé par Sonia Roberge, et adopté à l'unanimité de lancer un appel d'offres sur invitation pour la réalisation par un ingénieur ou architecte des plans et devis de la relocalisation de la bibliothèque.

**RÉSOLUTION 2022-06-06-11 : PUBLICATION DES DONNÉES
DEV L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

Il est proposé par M. Éric Pariseau, et adopté à l'unanimité que la direction générale construise une base de données à partir des données de l'usine de production d'eau potable et que cette base soit publiée à tous les conseils municipaux, afin de pouvoir évaluer l'état de la situation concernant la contamination de l'eau et le niveau de consommation d'eau.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Lettre de Carole Dion qui nous fait part de son projet immobilier visant à construire environ 6 logements pour personnes âgées. Elle demande si la Municipalité la supportera. La Municipalité aidera Mme Dion en l'accompagnant dans le dédale bureaucratique et en adaptant la réglementation d'urbanismes aux besoins de son projet, mais n'octroiera aucune subvention municipale.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Ham**

Question portant sur les proposeurs des avis de motion.

Question à propos du quorum.

Question portant sur le projet de règlement 428 relativement à l'utilisation de l'eau potable.

Question portant sur la possibilité de réaliser un gym d'entraînement.

Question portant sur la charte de protection de l'enfance.

Question portant sur les travaux de la niveleuse dans le 2^e rang sud.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Michel Blondin, et adopté à l'unanimité de lever la séance à 21h.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Serge Tremblay, Maire

Par la présente, le greffier-trésorier certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay,

Maire

Emrick Couture-Picard

Directeur général

greffier-trésorier